

Éthique, éthique théologique, théologie morale

Peut-on parler d'une éthique chrétienne ? Un débat déjà ancien opposait, en marge du concile Vatican II, les tenants d'une spécificité chrétienne à ceux qui estimaient que l'exigence morale est la même pour tous. Du point de vue de la théologie morale – discipline théologique devenue autonome à partir du XIV^e siècle –, les deux positions sont tenues : le décalogue s'adresse à tous, tandis que les « conseils évangéliques » radicalisent l'observance des commandements. On notera seulement que, la foi continuant d'être considérée comme un don, l'athéisme est vu comme une faute morale, la raison imposant de ne pas cesser la quête de Dieu.

Ce qui peut poser problème, au regard de la doctrine et de l'Église, est non l'importance, mais la place attribuée à la morale. S'il est entendu que la foi ne manque d'avoir des répercussions sur le mode de vie, les choix et les engagements, rappel est fait que les réalisations éthiques ne constituent pas le but ni l'aboutissement de la vie chrétienne. Dans le catholicisme, la controverse au sujet de la théologie de la libération, dans les années 1980, a tourné autour de l'interprétation de la portée de la « libération », les autorités romaines insistant sur le sens avant tout religieux de celle-ci, identifiée au salut, tandis que les théologiens latino-américains faisaient valoir que les pauvres du continent se trouvaient dans une situation « d'Ancien Testament », comme si la Bonne Nouvelle n'y avait pas été entendue dans son actualité.

Depuis la fin du XIX^e siècle, le magistère catholique a adopté une manière plus directe qu'aux temps de chrétienté de s'adresser aux pasteurs, aux fidèles et à « tous les hommes de bonne volonté » ; ces interventions forment le corpus de ce qu'on appelle la « doctrine sociale de l'Église ». Il faut entendre celle-ci comme un discours de portée morale tenu en lien avec les événements – les papes le soulignent eux-mêmes – et en dialogue avec les acteurs de l'époque. C'est donc un discours à contextualiser, qu'il ne faut pas confondre avec une doctrine inaltérable. Quant aux domaines concernés : vie économique et sociale, politique, famille, justice, culture, communication..., il est clair qu'on ne saurait se passer des analyses et des interprétations fournies par les sciences humaines.

Outre les confrontations avec les éthiques liées à d'autres traditions religieuses, les enjeux majeurs de la théologie morale aujourd'hui sont de deux ordres : la mise en tension avec l'éthique séculière, appuyée pour l'essentiel sur les droits de l'homme, dont l'orientation individualiste et constructiviste contourne les référents « naturels » ; la prise en compte des cultures extra-européennes, longtemps dominées, qui revendiquent leur identité et leur mode propre d'organisation sociale. Il reste à souligner que l'approfondissement et le renouvellement de la théologie morale ne peuvent se faire qu'en lien étroit avec les autres disciplines qui concernent la théologie, à commencer par les études bibliques (plus développées en morale dans le protestantisme) et patristiques, la théologie systématique et bien sûr l'histoire et la philosophie.

Recherches en éthique

Le doctorat en éthique peut être soutenu à partir de disciplines comme la philosophie, la théologie, le droit, les sciences sociales, la médecine..., l'éthique n'étant pas une discipline directement représentée au Conseil national des universités français.

La recherche française en éthique connaît un développement remarquable. Il faut dire qu'elle avait été largement délaissée à l'âge de l'existentialisme, du marxisme et du structuralisme qui, pour des raisons différentes, identifiaient morale et moralisme. Dans les domaines germanique et anglo-saxon au contraire, la continuité des études spécialisées n'a pas connu d'interruption et ce sont les problématiques travaillées dans ces pays qui fournissent pour une part importante l'aliment des débats continentaux, que ce soit en philosophie morale fondamentale (surtout pour l'utilitarisme), en philosophie politique et morale (voir les discussions entre libéraux, libertariens et communautariens) ou en bioéthique (*bioethics*, discipline mixte entre médecine, biologie et philosophie, née aux États-Unis dans les années 1960).

L'intérêt pour les recherches en éthique peut être mis en rapport avec le pluralisme politique et religieux caractéristique des sociétés modernes (voir les attitudes inverses à cet égard de Levinas et de Ricoeur). La question du lien social et du « vivre ensemble » s'y pose autant sous la forme *comment* que sous la forme *pourquoi*. Partenaires fréquemment requis pour ces études : la sociologie et le droit.

René Heyer